



Solidarité Victor et Isaac

Camarades:)

Pourquoi cette cagnotte ?Vous connaissez mon histoire, et vous savez que je n'ai pas vu Isaac depuis 4 ans.Récemment, une nouvelle loi a été promulguée, qui permet au deuxième parent d'un couple homoparental d'adopter son enfant, même en cas de refus de la mère biologique, sous réserve de pouvoir témoigner du projet parental initial commun.J'ai donc constitué un dossier et j'ai entamé une démarche auprès du juge des affaires familiales. La procédure a commencé (mais sera sûrement longue).C'est pourquoi je fais appel à vous !La somme récoltée servira à payer mon avocate tout au long du dossier, y compris pour l'appel qui suit déjà son cours.Mon avocate et une professeure de droit militante se sont emparées de mon dossier pour procéder auprès du conseil constitutionnel à une demande de QPC (question prioritaire de constitutionnalité). Mon histoire personnelle est une histoire éminemment politique. Il s'agit aujourd'hui de remédier à une injustice discriminant le parent trans par rapport à tous les autres parents. Vous m'avez déjà soutenu chacun.e à votre manière, un grand merci de coeur, et pour votre aide d'aujourd'hui.De l'amour, de la lumière, et toute mon affection.Victor et Isaac.

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

https://www.onparticipe.fr/c/MzHCgptc





Cette cagnotte vous est proposée par :

Victor myriam Marzouk

